

## Déclaration FSU au CREFOP 7 novembre 2022

Pour la FSU, l'analyse de cette carte des formations professionnelle ne peut se faire sans perdre de vue le projet mortifère de réforme des lycées professionnels, projet qui vient s'ajouter aux réformes précédentes qui ont déjà fortement diminué le temps de formation réel des élèves.

Le Président Macron appelle à une transformation profonde de la voie professionnelle. Pour lui, il faut « *ré-arrimer très en profondeur et en amont le lycée professionnel avec le monde du travail* », développer les stages d'au moins 50 %, revoir la carte des formations et laisser plus de liberté sur les référentiels de manière à correspondre aux besoins du bassin d'emploi.

Mais plus de stages en entreprise, c'est autant de temps en moins pour l'enseignement général et professionnel. La baisse drastique attendue en enseignement général aura pour conséquence de rendre encore plus complexe les poursuites d'études dans le supérieur, mais aussi d'éloigner ces élèves d'une culture générale indispensable pour devenir des citoyens capables de réfléchir sur le monde qui les entoure, capables d'évoluer et de faire leurs propres choix, ouverts sur les arts et la culture. Et la baisse attendue en enseignement professionnel aura pour conséquence de limiter les connaissances sur la diversité des spécialités et des techniques. La mobilité professionnelle des diplômés sera moindre et les enfermera dans un territoire voire même chez un employeur, sans perspective d'évolution.

Ensuite, adapter la carte des formations en fonction des besoins des bassins d'emploi, c'est limiter les choix des élèves dans leur orientation, les enfermer dans un territoire et les exposer aux aléas socio-économiques des entreprises locales.

Selon un rapport de la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance de 2022, 72 % des élèves en baccalauréat professionnel sont des enfants d'ouvriers, d'employés, d'inactifs et de retraités. Pour ces élèves, le lycée professionnel reste encore pour l'instant le meilleur moyen d'espérer une meilleure insertion professionnelle voire une poursuite d'études.

Le 18 octobre 2022 a vu une forte mobilisation des personnels dans tous nos départements et sur tout territoire national pour défendre l'enseignement professionnel public. Ils ont exprimé leur totale opposition au projet de réforme du président Macron et ont exigé son retrait.

Dans le même temps, l'offre de formation en l'apprentissage ne subit plus aucune restriction, à tel point que le nombre de CFA a triplé depuis la mise en application de la loi du 5 septembre 2018. Les nouveaux organismes de formation investissent massivement les niveaux post-bac, avec une augmentation de 32% au niveau 5 (bac +2) et de 52% au niveaux 6 et 7. Sans bases suffisantes en enseignement général, les élèves les lycées professionnels n'accèderont jamais par la voie scolaire à ces niveaux de formation et de qualification. Ils n'y accèderont pas non plus, ou alors très difficilement, par l'apprentissage car il existe des difficultés d'accès et des discriminations pour intégrer une filière d'apprentissage. Un rapport fait état d'une sous-représentation des filles et des jeunes issus de l'immigration maghrébine et subsaharienne au sein des formations en apprentissage. Il conviendrait, pour respecter l'esprit d'une école républicaine, de donner aux élèves des bacs professionnels la possibilité d'intégrer des BTS, en augmentant les capacités d'accueil des BTS par voie scolaire, ou en ouvrant plus de formations, mais aussi en leur donnant la formation générale et technologique qui leur permettrait d'y réussir. Le projet de réforme des LP est gravement en contradiction avec cet esprit républicain car il compromet l'avenir des élèves de ces lycées.

La carte de formation présentée prévoit 5 ouvertures de BTS (dont 1 BTSA), mais 6 fermetures de BTS (dont 1 BTSA). Globalement donc, nous constatons une réduction des formations BTS scolaires alors que ces formations explosent en apprentissage. C'est très inquiétant pour les raisons annoncées précédemment et la carte ne répond pas à la nécessaire élévation des compétences, indispensable notamment pour aborder la transition énergétique et écologique.

Nous avons noté également un problème particulier sur une fermeture qui nous semble incompréhensible. Pourquoi fermer à Talence le CAP Assistant technique en milieu familial et collectif alors que ce secteur fait partie des métiers en tension, qu'il n'y a pas de problème de remplissage de la formation et que les résultats aux examens sont excellents ? La FSU vous demande de revenir sur cette fermeture.

D'autre part, mais c'est en projet pour la rentrée 2024, nous contestons la fermeture du CAP maintenance automobile du LP Lavoisier de Brive afin de privilégier la voie par l'apprentissage. Les demandes d'augmentation de la capacité d'accueil en voie scolaire ont toujours été refusées. Nous vous demandons aussi d'abandonner ce projet.

En conclusion, pour toutes les raisons exposées, la FSU votera contre cette carte de formation.